



Membre de la Plateforme de l'Agence des
Droits Fondamentaux de l'UE

Mesdames, Messieurs,

Nantes le 15 décembre 2011

COMMUNIQUE de PRESSE

Objet : Vœu du Conseil Général du Morbihan : En marche vers la réunification ?
Contact pour ce communiqué : 06 61 98 64 03

Mesdames, Messieurs,

Le conseil général du Morbihan a voté à l'unanimité, mercredi, un vœu favorable au processus de la Réunification de la Bretagne (retour de la Loire-Atlantique). Nous ne pouvons que nous en réjouir.

D'autant qu'une grande partie des arguments de « Bretagne Réunie » a été reprise par François Goulard, président du conseil général. Ses déclarations sont claires : « il y a une vraie logique à adopter le cadre d'une Bretagne à cinq départements ». La logique de François Goulard est notamment fondée sur une réalité économique et tournée vers le futur : la recherche, l'enseignement supérieur, les activités maritimes, etc.

« Le cumul des potentiels de la Bretagne actuelle (administrative) et de Nantes est susceptible d'atteindre la masse critique requise par la compétition internationale. » De nombreux états d'Europe n'atteignent pas ce seuil critique par rapport à la Bretagne réunifiée.

Ce choix clair du Morbihan privilégie une Bretagne réunifiée, pour une région cohérente dotée d'atouts propres, au lieu d'une dilution dans un grand-ouest incohérent.

Bretagne Réunie adhère pleinement à cette analyse qu'elle développe depuis de nombreuses années. Elle tient à remercier l'ensemble des conseillers généraux du département du Morbihan qui ont voté, toutes tendances partisans confondus, en faveur de ce vœu qui fait suite aux échanges entre Bretagne Réunie et le Président du Conseil Général du Morbihan* et aux vœux en ce sens, de nombreux conseillers municipaux à maintes reprises.

Nous appuyons de toutes nos forces son appel au Premier Ministre de réunir une conférence entre les deux régions et les cinq départements pour élaborer un calendrier permettant à terme cette réunification. Sachant que le groupe de gauche s'est réjoui de cette proposition, nous demandons à tous les conseils généraux des quatre autres départements de faire la même démarche pour que le processus se réalise et ce, en dehors de toute considération de politique politicienne.

Bretagne Réunie sera très attentive, forte de ses nombreux adhérents, particuliers et associations, à la suite donnée par les autres conseils généraux et par le Premier ministre.

Bretagne Réunie demande à Jean Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne administrative, aux autres présidents de conseils généraux et aux parlementaires de se saisir de ce vœu pour porter dans le débat présidentiel l'acte 3 de la décentralisation.

L'acte 3, selon nous, devra acter dans le cadre de la crise de finances publiques :

La nécessaire modernisation des administrations locales (comme déjà proposé par les alsaciens avec le projet de collectivité unique), la réunification bretonne contribuant à réorganiser l'ouest français en 4 régions cohérentes, identifiées au lieu de 6 actuellement.

L'adéquation des périmètres des régions avec la volonté populaire (plus de 68% des bretons des 5 départements sont en faveur de la réunification de la Bretagne).

Le Président, Jean François LE BIHAN

***Cette décision du Conseil Général du Morbihan intervient à la suite d'un courrier adressé au mois de septembre 2011 par Bretagne Réunie. A la question « Pensez-vous pouvoir en tant que Président du Conseil Général du Morbihan, faire adopter un vœu en faveur de la réunification au sein de votre conseil avant les élections présidentielles ? » Le président GOULARD a répondu en amont de la session : « Ce sera fait dès la session du mois de décembre. »...**

Vous en souhaitant bonne lecture,
Cordialement
Bretagne Réunie

Bretagne Réunion – BP 49032, 44090 Nantes Cedex 1 FRANCE
contact@bretagne-reunie.org Tél : 06 82 67 19 46 site Internet : www.bretagne-reunie.org